

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 14h00 à la salle Rébory, domaine de Valx à Moustiers Sainte Marie sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
21	10 + 3	13
Total des voix : 16		

Etaient présents :

7 représentants des communes (1 voix chacun) : **Bernard CLAP** (Trigance) ; **Romain COLIN** (Moustiers Sainte Marie) ; **Jacques AVANIAN** (Artignosc sur Verdon) ; **Jean-Marie PAUTRAT** (Allons) ; **Antoine FAURE** (Aups) ; **Jacques ESPITALIER** (Quinson) ; **Arlette RUIZ** (St Julien le Montagnier) ;

2 représentants des établissements publics de coopération intercommunale : (1 voix chacun) : **Michèle BIZOT-GASTALDI** (Communauté de communes Alpes Provence Verdon), **Christophe BIANCHI** (Durance Luberon Verdon agglomération).

1 représentant des départements (2 voix) : **Claude BONDIL**, Conseil départemental des Alpes de Haute Provence

Ont donné pouvoir :

2 porteurs d'1 voix : **Magali STURMA CHAUVEAU** (Rougon) à Michèle BIZOT-GASTALDI ; **Philippe MARANGES** (Castellane) à Bernard CLAP

1 porteur de 3 voix chacun : **Georges BOTELLA** (Conseil régional) à Jacques ESPITALIER

Date de convocation
17/01/2025

Délibération  
n°25\_01\_B1\_02

**Mise en œuvre du plan de gestion sédimentaire du haut Verdon – Année 2025**

Sur le secteur du haut Verdon en amont de la retenue de Castillon, seul secteur du Verdon ayant conservé un régime naturel, on observe des fluctuations importantes de débit et de transport solide. Un plan de gestion sédimentaire a été réalisé en 2017, afin d'établir un diagnostic et des propositions de gestion. L'étude a montré que :

- Un tarissement sédimentaire affecte le bassin du haut Verdon : diminution des apports en matériaux dans le cours d'eau
- Mais pour l'instant le stock alluvial dans le lit reste conséquent : environ 941 000 m<sup>3</sup> de matériaux, essentiellement concentré dans les zones de tressage (86 %)
- L'incision est déjà présente par endroits et sur un linéaire conséquent, traduisant ainsi ce déficit sédimentaire, avec un risque de déstabilisation des ouvrages en lit mineur (digues, ponts...)
- Trois tressages sont présents mais certainement en début de métamorphose : risque de perte des secteurs en tresses et de la richesse biologique associée.

Des actions à moyen et long terme ont été définies et doivent être engagées. L'étude a abouti à un programme d'actions visant à limiter les effets du tarissement sédimentaire, décliné selon 6 axes d'intervention :

1. Soutenir la fourniture sédimentaire
2. Lisser l'incision
3. Accompagner le transit sédimentaire
4. Protéger et intégrer dynamiquement les secteurs sensibles
5. Contrôler pour évaluer, évaluer pour évoluer
6. S'approprier le cours d'eau

Le déstockage sédimentaire va s'effectuer par migration vers l'aval sur un rythme difficilement évaluable en termes de calendrier : des suivis seront mis en place en parallèle des travaux pour confirmer et évaluer les tendances.

Les travaux prévus en 2025 sont les suivants :

- Axe 3 accompagner le transit sédimentaire - Objectif 3.1 éviter la fixation de la charge solide - Actions 3.1.1 « *maintenir mobiles les structures alluvionnaires hors zones de tressages* » ; 3.1.4 « *Gérer la végétation dans la bande active, forçage dirigé post-crue* ».

Pour compléter le travail réalisé en 2022 sur les structures alluvionnaires en aval du secteur de Thorame-Haute, il est prévu de travailler au façonnage d'un bras de décharge en rive gauche du Verdon. La création de ce bras diachrone favorisera la mobilité et la reprise des matériaux des structures alluvionnaires du secteur lors des montées d'eau. Ces travaux de terrassement consisteront à l'ouverture d'un chenal sur un linéaire de 350m, une largeur de 5m pour une profondeur de 0.8m, soit un volume global de matériaux de 1400m<sup>3</sup> environ sur la commune de Thorame-Haute.

**REÇU EN PREFECTURE**

le 18/02/2025

- Axe 3 accompagner le ~~transit séédimentaire~~ (Objectif 3.2) Maintenir fonctionnels les tressages - Actions 3.2.1 « *limiter la rétraction de la bande active des tressages* », et 3.1.4 « *Gérer la végétation dans la bande active, forçage dirigé posé-crue* ».

Sur le secteur du tressage de St-André-les-Alpes, il est prévu de travailler au façonnage d'un bras diachrone en rive gauche du Verdon en amont du pont des 40m pour permettre au flux de l'emprunter lors des montées d'eau (guidage de la crue). Sa création devrait contribuer à la réactivation des écoulements en rive gauche et donc limiter la rétraction de la bande active sur ce secteur de tresses en rétraction. Ces travaux de terrassement consisteront au façonnage du chenal sur un linéaire de 300m, une largeur de 5m pour une profondeur de 0.8m, soit un volume global de matériaux de 1200m<sup>3</sup> environ sur la commune de la Mure-Argens.

**Coût total TTC : .....54 000 €**

Agence de l'Eau (50 %) .....27 000 €

Région (30 %) .....16 200 €

Autofinancement (20 %) .....10 800 €

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Bureau :

- approuvent l'opération ainsi présentée et son plan de financement,

- autorisent le Président à solliciter les partenaires financiers,

- autorisent le Président à signer toute pièce utile à la réalisation de cette action.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Suivent les signatures

Pour extrait conforme

*Acte rendu exécutoire*

*Après transmission en Préfecture*

*Le*  
*et publication le*

*DEL25\_01\_B1\_02*

